



# L'ECHO DU GRAND BRAGNY

**LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA CHAPELLE DE BRAGNY**

N° 75

Janvier, Février, Mars 2013

## VŒUX DU MAIRE

Cette année 2012 s'est achevée dans la difficulté pour des millions de français et d'après les économistes l'année 2013 ne sera pas plus belle. Les problèmes financiers continuent à l'échelle mondiale et la solidarité nationale pour certains ne veut rien dire. Ils préfèrent s'exiler pour éviter de payer des impôts dans leur pays : la France . Ceci nous montre à quel point l'égoïsme et la cupidité des hommes n'ont pas de limites. Voir leurs compatriotes qui n'ont même plus les moyens de se loger, de se chauffer et même de manger à leur faim ne les dérangent pas. Comme il faudra de toute façon payer, les catégories petites et moyennes seront de plus en plus sollicitées. Malgré tout cela, la générosité de cette population ne faiblit pas trop, ce qui prouve qu'une grande partie des Français ont du coeur. Nous l'avons constaté à la Chapelle pour le Téléthon. J'en profite pour vous remercier tous, pour la souscription "Toit Eglise" qui dépasse déjà les 2000 euros.

Je salue les nouveaux habitants arrivés en 2012 qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître... en participant aux vœux du conseil municipal à 11h le 12 janvier prochain c'est avec grand plaisir ...que nous les accueillerons.

Je vous souhaite à tous, au nom du conseil municipal, une très bonne année 2013 avec vos proches, famille et amis, et bien sur une santé de fer pour affronter la vie avec beaucoup de plaisir.

LE MAIRE



## LE CONTRAT DE RIVIERE GROSNE

Le 7 Novembre 2012 était un grand jour pour le bassin versant de la Grosne.

En effet c'était le jour où les différents partenaires se sont réunis à Massilly pour procéder à sa signature.

L'eau et les milieux aquatiques constituent une richesse économique et patrimoniale de première importance, dont la préservation et la restauration s'inscrivent dans un contexte réglementaire en évolution.

Un contrat de rivière est une démarche contractuelle associant tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'eau. Son objectif est d'élaborer et de mettre en œuvre un programme d'actions visant à améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles, à reconquérir la qualité écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Le contrat de rivière de la Grosne entre désormais dans sa phase opérationnelle pour une durée de 5 ans. Ce vaste programme constitue un véritable outil de mise en œuvre du programme de mesures du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) en ciblant les actions nécessaires pour l'atteinte du bon état écologique.

Il se traduit par un programme composé de

**145 actions pour un montant de plus de 31 millions d'euros.**

Ce programme d'actions se divise en 3 volets et 9 thèmes d'interventions.

### **Volet A : Gestion qualitative et quantitative de l'eau**

Maîtrise des pollutions domestiques  
Maîtrise des pollutions d'origines agricoles et diffuses  
Maîtrise des pollutions d'origines industrielles  
Gestion de la ressource en eau

### **Volet B : Préservation et restauration des milieux aquatiques**

Préservation et restauration des cours d'eau  
Préservation et restauration des zones humides  
Valorisation des milieux aquatiques

### **Volet C : Gestion durable et concertée de l'eau**

Communication, sensibilisation  
Animation et suivi du contrat de rivière

# MÉMOIRE D'AVENIR

## Téléthon 2012

Morosité et difficultés des temps n'ont en rien altéré la générosité du Téléthon chapalats qui a joint une belle collecte de **1208,50 €** à celle de nos concitoyens soucieux de donner aux 650 chercheurs et experts du développement du médicament oeuvrant à Paris, Nantes et Evry les moyens dont ils ont grand besoin.

Ces dons financeront 200 programmes de recherche et 36 essais thérapeutiques portant sur 30 maladies différentes. Mentionnons Généthon, Généthon-Nantes pour la thérapie génique, I-stem pour les cellules souches, l'Institut de myologie pour le muscle et ses maladies. Sans oublier que la mobilisation des cliniciens et des chercheurs est désormais internationale.

Le Téléthon est aussi une grande et belle aventure humaine. *Cet événement magnifique véhicule des valeurs de partage et rend les gens heureux...* écrit Nolwen Jaffré, bénévole. À la recherche et la mise au point de médicaments innovants pour ces terribles maladies, s'associe l'aide considérable apportée aux malades et aux familles.

Le Téléthon a permis de changer nos regards. Cette reconnaissance des personnes en situation de handicap a ouvert pour elles le champ des possibles : mener sa vie, faire des études, exercer un métier... L'AFM Téléthon soutient également le développement d'aides techniques pour une plus grande autonomie : bras articulé, dispositif d'interprétation du mouvement, fauteuil électrique de nouvelle génération...

Le combat de l'AFM Téléthon nous concerne tous. Il ne faut pas oublier qu'une personne sur vingt est touchée par une maladie dite "rare". Et toutes ces nouvelles thérapies développées pour ces maladies rares font progresser la médecine s'adressant à des maladies beaucoup plus courantes. En 2013 seront mis à l'essai des traitements par cellules souches pour réparer le cœur des victimes d'infarctus ou traiter certains ulcères. L'étude de la progéria, maladie rare qui accélère le vieillissement, ouvre de nouvelles portes pour comprendre et traiter les effets secondaires des chimiothérapies.

Merci à toute l'équipe du Comité des Fêtes et de Mémoire d'Avenir, à Justine, ses tableaux et son violoncelle, à Kevin qui a "musicalisé" la marche aux lampions, à Germaine et Nicole pour l'excellence de leurs gaufres (145 gaufres vendues), à Mathilde et Marie-Paule qui ont fait chanter les couleurs sur les visages et les chevelures, à Marie et à Émile pour le fromage fort et la soupe à l'oignon "tradition", aux préparatrices des salades de fruits jolies, jolies, aux jeunes qui ont quitté écrans, tablettes et portables et se sont associés à ce temps partagé de solidarité... Rendez-vous est pris... pour la saison prochaine, avec enthousiasme, cœur et conviction, comme savent si bien le faire nos générations de Chapalats.



# COMITÉ DES FÊTES

## Contes Givrés 2012



Le festival des contes givrés nous a offert cette année encore une belle surprise.

Il était question cette fois de laisser entrer la poésie, la création dans ce qu'elle a de moins conventionnelle.

Ce sont 3 artistes qui étaient à l'honneur ce dimanche après-midi. C'était le 28 octobre à l'heure où on commence à avoir un petit pincement de cœur devant le week-end qui finit.

Et là l'enchantement est arrivé. Rémi Guillaumeau conteur, Simon Guillaumeau musicien et Marion Campay danseuse ont pris place. Marion a dansé, Simon a joué de la guitare, de la vielle et de la machine à sons, et Rémi a causé. Ils ont réuni leur talent pour redonner vie à Gaston Chaissac, un personnage hors du commun qui a créé un univers fait d'objets, de totems, de dessins, de peintures.

Ils se sont mis dans les pas de l'artiste et nous ont emmenés avec eux dans la découverte du monde de Gaston Chaissac.

Quelle belle soirée ! Lundi pouvait arriver, nous étions parés à l'affronter.

## REPAS DES ANCIENS

Vous êtes venus encore plus nombreux à ce repas organisé par le conseil municipal et financé par le CCAS .Ce qui prouve que vous êtes satisfaits, d'année en année la participation augmente. Merci pour la bonne humeur qui se transmet, la convivialité entre tous faisait plaisir à voir . L'ambiance festive, que notre animateur Mr Daventure a su créer avec musiques et chansons françaises traditionnelles, a même motivé les couples à se lancer sur la piste de danse. Nous avons constaté que vous aviez apprécié le menu de Mr Plat traiteur à Montret, son gratin au reblochon a été remarqué tant mieux.

Comme d'habitude les petits nouveaux, nés en 1947, ont été un peu chambrés par notre maire. Mais son mot de bienvenue les a de suite mis dans une bonne ambiance . Quant aux plus anciens qui hélas n'avaient pu venir nous avons eu quelques petites nouvelles d'eux.

Merci encore pour votre bonne participation et nous vous donnons rendez vous en novembre prochain ,nos bons voeux pour 2013.



suite page 1

## Le contrat de rivière Grosne

Le pilotage et le suivi du contrat sont assurés par le Comité de rivière. Sa composition a été fixée par l'arrêté inter-préfectoral du 7 décembre 2010. Ce comité s'organise autour d'instances techniques et financières qui examinent les projets et valident la programmation des actions.

L'animation du Comité de rivière est assurée par l'Etablissement Public Saône et Doubs, qui joue un rôle d'interface entre les différents acteurs et partenaires. L'EPTB assure la coordination administrative et technique et assiste les structures gestionnaires dans la réalisation du programme d'actions.



Le contrat de rivière prévoit la réalisation de plusieurs actions sur 5 ans permettant d'atteindre des objectifs en terme de qualité des eaux, de gestion des milieux naturels, d'animation et d'implication des acteurs locaux. Si la pertinence du programme peut être jugée dès la phase d'élaboration, son efficacité et sa mise en œuvre ne peuvent être jugées que dans le temps.



Le budget global du contrat de rivière se monte à plus de 31 millions d'euros HT.

C'est en matière d'assainissement domestique et de gestion de la ressource en eau que les montants sont les plus importants avec respectivement 35% et 34% du budget total. La mise à niveau des systèmes de collecte et de traitement collectif des eaux usées, la réhabilitation des installations autonomes d'assai-

nissement et le renouvellement des canalisations d'adduction d'eau potable nécessitent effectivement des travaux très coûteux en investissement.

La préservation et la restauration des milieux naturels, bien que représentant plus de la moitié des actions prévues, ne mobilisera que 17% du budget total.

Financement des différents thèmes d'intervention

Le taux de financement global du contrat de rivière est de 53%, tous volets d'intervention et tous partenaires confondus. La thématique de la maîtrise des pollutions d'origines industrielles sera financée en quasi-totalité : il s'agit de la prise en charge par l'Etat de la dépollution d'un ancien site industriel pollué situé dans la basse vallée de la Grosne.

Les taux d'aides des différents partenaires financiers ont été négociés en fonction des politiques d'aides en vigueur.

## L'Agenda des Chapalats

**Réunions Village 14h30 à 17h30**

**Activités diverses, moment gourmand**

Lundi 21 janvier 2013

Lundi 4 février 2013

Lundi 18 février 2013

Lundi 4 mars 2013

Lundi 18 mars 2013



**Veillées Village à partir de 20h 30**

**Jeux de société et gaufres**

Mardi 29 janvier 2013

Mardi 26 février 2013

Mardi 26 mars 2013

**CARNAVAL DES ENFANTS**

Entre 4 et 12 ans, film, goûter et boissons fraîches

le 19 février 2013 à 14H30 salle des fêtes

**REPAS D'HIVER**

Prévision en Mars prochain (date et plat pas définis ce jour)

*L'équipe communication souhaite que l'Echo du Grand Bragny soit le reflet de la vie communale. Si vous avez des propositions d'articles ou des observations sur les sujets traités dans ce journal merci de nous les adresser en mairie. Vous pouvez retrouver les anciens numéros de l'EGB sur le site [www.lachapelledebragny.fr](http://www.lachapelledebragny.fr)*